Edito



Cher(e) adhérent(e),

L'année 2023 commence sous le feu de l'actualité d'une France qui refuse des évolutions certainement nécessaires. Nous pouvons avoir des avis divergents concernant le passage de l'âge de la retraite à 64 ans quand la plupart des pays où nous opérons disposent d'un départ à la retraite à 67 ans. En revanche, concernant la nécessité de stocker l'eau : que ce soit pour sécuriser nos prélèvements dans le cadre du changement climatique que nous constatons ou pour développer l'irrigation, cela ne devrait pas souffrir de débat. Et ce ne sont pas les sécheresses qui affectent déjà les rendements d'un certain nombre de pays qui nous contrediront. Nous devons développer les solutions de stockage mais également travailler une meilleure efficience de l'eau autant pour des raisons économiques de nos exploitations que pour montrer à la Société française que les agriculteurs n'ont besoin de personne pour se prendre en main.

Pour l'heure, la situation est préoccupante et nous pouvons redouter des limitations d'usage sauf si, par chance, la pluviométrie estivale est régulière et abondante.

Votre Coopérative soutient et accompagne les projets de stockage de ses adhérents notamment au travers du fond de dotation qu'elle a initié en 2022. Il revient à chacun d'entre nous d'avoir l'audace de porter des projets de stockage pour préserver notre Limagne.

A quelques mois de la fin de notre exercice fiscal, les activités du Groupe continuent de montrer leur résilience même si les risques de retours de semences de maïs s'annoncent plus importants qu'à l'accoutumée, et que le prix de l'énergie limite temporairement la production de potagères en Europe du Nord. Limagrain Ingrédients fait une année de haut niveau grâce à l'agilité dont ils ont pu faire preuve et Jacquet Brossard a pu boucler des négociations qui permettent enfin de retrouver un équilibre pour le futur, à défaut d'avoir pu intervenir plus tôt.

Le développement de nos exploitations trouve un écho dans l'impératif de notre Groupe de s'inscrire dans une perspective de stratégie à long-terme pour ses activités et leur sécurisation. C'est pour favoriser cette stratégie de long-terme que votre Conseil d'Administration a décidé de retirer Vilmorin & Cie de la bourse avec la mise en œuvre d'un projet d'offre de rachat des actions présenté il y a quelques jours. Nos activités et notre structure financière ont convaincu nos banquiers de nous accompagner dans cette prise de liberté. La Bourse a permis de redonner de l'oxygène au Groupe lorsque nous étions en fort besoin de financement après des acquisitions décisives, et a permis le financement d'autres acquisitions décisives à l'époque. Mais aujourd'hui la Bourse est devenue un élément limitant car privilégiant une approche court-termiste, et donc à contre-temps de notre vision. Cela nous permettra en outre de nous exonérer des contraintes et coûts attachés à une cotation en bourse. Ce choix est donc une réaffirmation de notre stratégie ancrée dans le temps long.

Si chacun d'entre nous s'affaire à développer son activité et/ou à préparer sa transmission, il est de notre devoir de faire de même avec Limagrain pour les générations qui nous succèderont.

Je vous souhaite de bons travaux dans les champs et vous donne rendez-vous le 31 mai pour fêter l'Agriculture en Limagne à Saint-Beauzire pour un évènement festif et de partage.

Sébastien VIDAL
Président

Plan de production Semences 2023

Tournesol semences

Le plan de production tournesol semences s'élève pour la Limagne à 540 ha, soit un peu plus de 2 % du plan de Limagrain Europe, avec 3 variétés. La surface de production sur notre zone est limitée du fait, notamment, de la problématique isolement.

En revanche, elle est la seule zone de Limagrain à produire la variété stratégique LG 50.510 avec 170 ha. Avec un objectif important de pureté variétale, les producteurs ont un challenge à relever. Les 2 autres variétés ne sont pas non plus nouvelles pour la zone : LG 50.455 CLP et LG 5377. Les dispositifs de semis mis en place sont les mêmes que les années précédentes : le 8*3 et le 10*3 avec des écartements à 80 cm. Pour optimiser la pollinisation, 3 mâles seront implantés.

Toutes les trois sont des variétés précoces, la distribution des semences de base a été réalisée le 3 avril aux 90 producteurs.



Maïs semences

Le plan de Limagrain Europe s'élève, cette année, à 24 000 ha dont 13 000 ha pour le plan de production en France dont 6 100 ha en Limagne.

La volonté de Limagrain est de semer toutes les surfaces même si des incertitudes demeurent par rapport à ce qui pourra être récolté ou par rapport à la disponibilité en eau pour la production. En effet, l'eau sera un facteur limitant de la réussite de la culture encore plus cette année compte tenu des réserves pour l'instant limitees.



Le plan est constitué de 160 variétés, 26 % de stériles (26 nouvelles variétés, 15 nouvelles femelles, de nouveaux mâles à hauteur de 200 ha), des variétés VUIR (XC, XQ) pour la maiserie, de nouvelles variétés stratégiques pour les marches de Limagrain Europe et des variétés dites « à flux tiré » à récolter tôt et groupées dans des îlots à précocités similaires. L'objectif est de grouper la récolte pour pouvoir démarrer le calibrage au plus tôt et permettre une commercialisation rapide.

3 dispositifs seront proposés sur le même principe que les années précédentes (standard, sécurisé, productif).

La mise à disposition des semences a été réalisée à partir du 6 avril à Gerzat sur rendez-vous comme les années précédentes.

Projets

Accord triennal revu

L'accord triennal, arrivé à son terme, a été revu. Des propositions ont été présentées par le Syndicat au Conseil d'Administration de la Coopérative qui a validé les élements proposés.

Evolution des règles d'attribution en maïs semences

Même si la baisse est observée depuis quelques années déjà, le constat est clair aujourd'hui, 100 ha de productions de semences sont perdus par an depuis 3 ans. Dans 5 ans, ce seront 400 ha qui ne seront plus produits. Une enquête réalisée par les techniciens semences courant fevrier aupres des producteurs de semences a confirmé ces constats. Aux vues des différentes conclusions de cette enquête, il a été décidé de revoir les règles d'attribution des contrats de productions de semences. Le but est de perenniser la zone tout en tenant compte de la maitrise du risque les annees moins productives. Des hypothèses sont en cours de validation et vous seront présentées d'ici cet éte. L'idée est bien de pouvoir mettre en place les nouvelles règles dès cet automne pour la récolte 2024.

Interview d'Anne FIERRE et Stephane TIXIER
par Benoit JAFFEUX et Fabienne LAURET-BLACHON

Nouvelles filières

Point d'étape des projet VIF et Ail de plein champ

Ail de plein champ

Actuellement, 4 adhérents produisent chez eux en test en condition réelle, 3 variétés d'automne d'ails blancs et 1 variété de violet sur 3 000 m² chacun. Ce test permet d'observer et de voir dans différentes situations d'exploitation agricole, comment la culture se comporte d'un point de vue agronomique mais également économique : quelle est la meilleure variété adaptée aux contextes pédo-climatiques de chacun, quel degré de précocité, quelle est la plus productive, quelle rentabilité à l'hectare pour le producteur, autant de points qui permettront de valider l'intérêt de cette production chez nos adhérents de Limagne.

Les plantations se sont déroulées correctement avec tout de même quelques problématiques de sols secs à l'implantation. A date, les cultures se portent bien. Un technicien de la coopérative est chargé du suivi technique de la production en accompagnement des producteurs.

La prochaine étape est la validation de la « récolte ». Les productions, une fois récoltées, seront façonnées et travaillées par notre partenaire Condichef dans leur unité industrielle de Beaumont de Laumagne pour cette phase de test. Ainsi, Condichef qualifiera avec l'appui de la coopérative la qualité de la marchandise récoltée brute chez l'agriculteur. La qualification passera par un premier niveau d'agrément au calibrage (qualité, taux de déchets, tonnage) et un deuxième au niveau de l'étape de stockage.

En parallèle de ce test agronomique, les deux entreprises mènent une réflexion autour d'un outil industriel, capable de traiter sur la Limagne, l'ensemble des productions d'ail qui seront à terme réalisées.

Si le test agronomique s'avère concluant, la mise en terre des productions pour 2023-2024 pourrait avoisiner les 35 ha (soit un potentiel de 100 tonnes récoltées). D'ici à 4 ans, l'objectif est de stabiliser la production autour de 700 tonnes de produits commercialisables soit un potentiel de 100 ha.



Projet VIF

La preuve de concept de cette nouvelle filière se poursuit. Les quelques mois de tests permettent de mieux appréhender cette production d'un point de vue technique et économique. Les cycles de production « indoor » vont de 6 à 14 jours en moyenne, en fonction des espèces, soit un équivalent de 17 cycles de production par an en moyenne. La cible de commercialisation actuelle est le marché des micro-pousses à destination des grandes surfaces spécialisées (type Métro) ou de la restauration haut de gamme. Quelle que soit la météo, les conditions sont maitrisées et contrôlées. 90 % de l'eau est recyclée. La consommation d'eau est équivalente à un arrosoir par jour. Pour rappel, la surface du container est de 15 m² et peut contenir 1 800 barquettes de plants environ. Quelques ajustements techniques et agronomiques ont été nécessaires pendant cette phase de tests pour valider la robustesse de la production et le matériel à disposition. Les validations agronomiques et la stabilisation des niveaux de productivité se confirment ainsi que les recettes agronomiques. La validation de la pertinence économique du modèle est en cours de finalisation.

Cela nous amène donc à déployer un plan de développement pour fin 2023, début 2024 de 12 containers supplémentaires en plus de ceux déjà en production. Ces containers, sur la base de critères d'éligibilités validés par le Conseil d'Administration, vont venir compléter le dispositif existant. Cela permettra de valider le déploiement de la partie logistique du concept et des marchés cibles. Le déploiement se fait petit à petit pour laisser le temps à la structuration des débouchés.

Pour plus d'information, n'hésitez pas à contacter le technicien référent, Serge Garnier - Tél : 06 87 80 17 13.

Critères d'éligibilité

- Adhérent en contrat confiance
- Jeune agriculteur
- Non producteur de semences
- Pas ou peu de possibilité d'irrigation

En parallèle de cette phase de tests, différents marchés de valorisation des productions sont explorés : alimentaire, cosmétique, santé.

A date, le marché alimentaire est le plus abouti au travers de l'univers des micro pousses, à destination de la grande distribution, de la distribution spécialisée, les cafés, hôtels, restaurants haut de gamme pour répondre à des besoins spécifiques de goût, arôme, couleur… à travers lesquels, on peut trouver une valorisation à forte valeur ajoutée. Dans ce marché alimentaire, sont attendus des produits apportant du « concentré » (de couleur, goût, arômes…), ce que nos productions en containers permettent de réaliser correctement et mieux que d'autres opérateurs existants. Les autres marchés (cometique et santé) sont en discussion à travers des bases d'accords de partenariat.

Interview de Vincent TARDIF
par Lucas COUTAREL
et Fabienne LAURET-BLACHON